

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
-----**Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des
Services de base aux citoyens
(PAGDS - P164302)**
-----**Avis d'Appel A Manifestation d'Intérêt*****AMI N° 01/MEF/PAGDS/PforR/2023******AMI S 74/2023*****POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGÉ DE LA
FORMATION DE FORMATEURS EN ÉDUCATION FINANCIÈRE, DE
L'ÉLABORATION DES OUTILS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES****Avril 2023****1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

L'inclusion financière est une priorité dans le contexte économique mondial actuel et fait régulièrement l'objet d'attention particulière des gouvernements et des organismes de développement. Les Autorités ivoiriennes, ayant pris la pleine mesure de son importance, ont adopté en Conseil des Ministres le 15 mai 2019, la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF 2019-2024). Ladite stratégie prévoit en son axe stratégique 3, relatif à la protection des clients et à l'éducation financière, l'élaboration d'un Programme National d'Éducation Financière (PNEF). Ce programme, élaboré sous l'égide de l'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière (APIF-CI) avec la participation des membres du Groupe de Travail « Protection des Clients et Éducation Financière », des représentants du secteur financier et des ONGs œuvrant dans l'éducation financière en Côte d'Ivoire, a été adopté en Conseil des Ministres le 26 février 2020.

Ce Programme vise entre autres objectifs spécifiques de rendre disponibles au niveau national des modules d'éducation financière adaptés et de qualité pour les populations, de concevoir des outils et supports (images, audio, vidéos, application smartphone, site internet, jeux concours, jeux de scène, série télé, etc...), d'identifier des stratégies et méthodologies pédagogiques, de fournir des ressources humaines compétentes pour la formation en éducation financière ainsi que les canaux de diffusion desdits modules spécifiques.

L'atteinte de ces objectifs passe par l'élaboration des modules d'éducation financière adaptés aux cibles du PNEF. À cet effet, un atelier d'orientation sur l'élaboration des modules, outils et supports de formation en éducation financière s'est tenu du 21 au 24 juillet 2020 à Grand-Bassam sous l'égide de l'APIF-CI avec la participation d'acteurs nationaux et d'Experts extérieurs. Au terme de cet atelier, des propositions de modules jugés adaptés ont été faites et portent notamment sur les thématiques suivantes :

- Compétences de vie ;
- Planification et budgétisation ;
- Gestion de l'argent ;
- Gestion des risques et assurances ;
- Offres de services et produits financiers adaptés aux besoins des cibles ;
- Épargne et crédit ;
- Renforcement des capacités entrepreneuriales ;
- Protection des clients : droits et devoirs ;
- Préparation à la retraite.

Par ailleurs, un cabinet a été recruté pour la confection des modules et supports en éducation financière. Au total, dix-neuf (19) modules de formation ont été élaborés à l'attention de quatre (04) groupes cibles que sont : les jeunes, les ruraux, les entrepreneurs et les salariés.

La restitution finale de ces outils s'est déroulée au cours d'un atelier ayant réuni une soixantaine de parties prenantes du 15 au 16 décembre 2022 à l'hôtel Palm Club, à Abidjan-Cocody. Cet atelier marque le début de la phase de formation des formateurs, en prélude à l'organisation prochaine des sessions de renforcement des capacités des populations cibles en éducation financière.

Afin de réaliser la phase de formation des formateurs, le PAGDS apporte son appui à l'APIF CI en vue du recrutement d'un cabinet de consultants. La mission dudit cabinet sera d'organiser et d'animer les sessions de formation des formateurs nationaux en éducation financière, sur la base de ces modules élaborés.

Le présent avis à manifestation d'intérêt vise à permettre le recrutement d'un cabinet chargé de la formation des formateurs en éducation financière, de l'élaboration des outils et supports pédagogiques.

2. OBJECTIFS

2.1. OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif de la présente mission est de créer une équipe de formateurs en éducation financière, qui soient autonomes dans la création et l'animation de formations, et capable d'assurer la démultiplication des formations de manière efficace au profit des cibles identifiées dans le PNEF sur toute l'étendue du territoire national.

2.2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Il s'agira pour le cabinet de consultants, d'appuyer l'APIF dans la mise en œuvre des modules et supports développés dans le cadre du PNEF. Le cabinet aura pour mission de mettre œuvre les activités suivantes :

- élaborer les outils et supports devant servir à la formation des formateurs en éducation financière ;
- proposer un plan de formation des formateurs en cohérence avec les dix-neuf (19) modules de formation disponibles à l'attention des quatre (04) groupes cibles que sont les jeunes, les ruraux, les entrepreneurs et les salariés.
- proposer un canevas de suivi-évaluation devant servir d'outil pour les formateurs ;
- proposer un chronogramme détaillé du déroulement de la formation des formateurs ;
- préparer une grille d'évaluation et de certification des formateurs ;
- tenir compte des thématiques sur la planification, l'organisation et les techniques d'animations andragogiques (les postures et les bonnes pratiques à adopter en tant que formateur) lors des sessions de formation ;
- former les formateurs sur les techniques d'élaboration de rapport et sur le canevas de suivi et d'évaluation ;
- élaborer des méthodes pédagogiques/andragogiques adaptées aux personnes analphabètes ;
- animer la formation, selon la démarche pédagogique proposée, sur les différentes thématiques d'éducation financière retenues dans le cadre du PNEF;
- réaliser une phase pilote des formations en supervisant des tests pratiques sur le terrain et en faire une évaluation ;
- proposer une méthodologie de certification des maîtres formateurs aptes à l'utilisation, à la simplification et à la bonne transmission des modules conçus, sur la base de critères définis en collaboration avec l'APIF ;
- formuler des recommandations concrètes à l'équipe de formateurs afin d'assurer la pérennisation des acquis et le bon déroulement des formations au niveau national.

3. RÉSULTATS ATTENDUS

Au terme du contrat, les résultats suivants sont attendus :

- un pool de maîtres formateurs habilités en éducation financière est créé et formé sur la planification, l'organisation et les techniques d'animation andragogiques ;
- des sessions de formation de formateurs sur les modules d'éducation financière sont animées ;
- des formations sur les techniques d'élaboration de rapport de suivi et d'évaluation de formation sont dispensées ;
- les connaissances et les compétences des formateurs bénéficiaires sont renforcées et un pool de formateurs est certifié et apte à l'utilisation, à la simplification et à la bonne transmission des modules conçus ;

- les formateurs sont autonomes, ont assimilé le contenu des différentes thématiques et sont capables de les démultiplier au profit des cibles identifiées dans le cadre du PNEF ;
- des recommandations concrètes ont été faites et synthétisées dans un document, afin d'assurer le bon déroulement des formations à l'issue de la mission.

4. LIVRABLES ATTENDUS

- Supports utilisés par le consultant pour les formations sur les techniques d'animation pédagogique ;
- Rapport sur les sessions de formation des formateurs ;
- Rapport de coaching-terrain du consultant incluant des recommandations générales pour l'animation des formations ;
- Rapport de mission intégrant une synthèse des activités menées pendant la mission et une synthèse des évaluations de la formation/mission par les participants ;
- Les feuilles de participation aux formations émargées par les participants ;
- Un reporting sur l'atteinte des indicateurs de performance, notamment :
 - Nombre d'heures de formation dispensées sur les techniques d'animation.
 - Nombre d'heures de formation dispensées.
 - Nombre d'heures de formation pratiques (coaching terrain).
 - % des personnes formées (équipe de formateurs) ayant pu tirer parti de la formation.
 - % des formateurs formés, autonomes dans l'animation des modules.
 - Niveau d'atteinte des résultats attendus de la mission sur une échelle de 1 à 4 (1 - faible ; 2 - modéré ; 3 - satisfaisant ; 4 – élevé).

5. PROFIL RECHERCHE

Les structures de formation, cabinets et organisations (y compris les groupements solidaires), légalement constitués et désireux de faire acte de candidature devront démontrer qu'ils possèdent le savoir-faire, les qualifications requises en matière d'éducation financière et l'expérience pour conduire les missions suscitées.

Ils devront :

- **5.1 Profil du cabinet :**
 - justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle dans l'exécution de missions en lien avec la formation de formateurs en éducation financière ou en entrepreneuriat ou en gestion financière ou en andragogie ;
 - avoir au moins cinq (05) références pertinentes de formation de formateurs dans les domaines de la finance ou de l'andragogie ou de l'entrepreneuriat, dont au moins trois (03) en éducation financière : le soumissionnaire devra présenter ses références, en précisant la nature des prestations similaires réalisées, les principales réalisations, les lieux, les zones géographiques, les délais et dates de réalisation ;

- disposer d'une équipe comprenant un (01) Directeur de projet, un (01) Directeur de projet Adjoint et un (01) assistant (voir le profil du personnel clé, ci-dessous énuméré);
- Avoir une expérience en formation dans le domaine de l'éducation financière ou en entrepreneuriat ou en gestion financière ou en andragogie des populations en milieu rural serait un atout ;
- avoir une bonne connaissance des concepts d'éducation financière ;
- justifier d'une bonne connaissance du pays de mise en œuvre du projet (Côte d'Ivoire).

- **5.2 Profil du personnel clé**

L'équipe de consultants devra être composée au minimum d'un Directeur de projet et d'une équipe de consultants.

Le Directeur de projet devra satisfaire aux critères suivants :

- avoir un diplôme d'études universitaire d'au moins Bac+4/5, en économie, éducation, enseignement, finance, comptabilité, andragogie, gestion ou équivalent ;
- cumuler au moins dix (10) années d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation ;
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois (03) dans la formation des formateurs en éducation financière ;
- avoir au minimum trois (03) actions de formations dans la conduite de projets de formation des formateurs en éducation financière ;
- démontrer une bonne capacité en communication orale et écrite en français ;
- justifier d'une solide expérience et d'une très bonne connaissance de l'environnement socio-culturel en Côte d'Ivoire ;
- savoir gérer les priorités.

Le Directeur de projet devra disposer de l'équipe suivante :

- un **(01) Directeur de Projet Adjoint**, titulaire d'un diplôme d'études supérieures de niveau BAC+4/5 minimum, dans l'une des disciplines suivantes : (i) éducation supérieure, (ii) andragogie, (iii) finance, (iv) économie, ou équivalent ; et
- un **(01) Assistant Projet**, titulaire d'un diplôme d'études universitaire d'au moins Bac+3 en (i) économie, (ii) éducation, (iii) enseignement, (iv) finance, (v) comptabilité ou gestion ou tout autre diplôme équivalent.

Le Directeur de projet Adjoint devra satisfaire aux critères ci-après :

- avoir un diplôme d'études universitaire d'au moins Bac+4, en (i) éducation supérieure, (ii) andragogie, (iii) finance, (iv) économie ou équivalent ;
- cumuler au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation ;

- avoir au minimum trois (03) ans d'expérience dans la formation en éducation financière ;
- démontrer une bonne capacité en communication orale et écrite en français ;
- avoir une bonne expérience en andragogie.

L'Assistant Projet devra avoir le profil suivant :

- avoir un diplôme d'études universitaire d'au moins Bac+3 en économie, éducation, enseignement, finance , comptabilité , gestion ou tout autre diplôme équivalent ;
- cumuler au moins trois (03) années d'expérience professionnelle dont deux (02) en rapport avec la formation de formateurs dans les domaines de la finance, ou de l'andragogie ou de l'entreprenariat ;
- maîtriser les outils de bureautique (Word, Excel, Powerpoint) ;
- avoir une bonne expérience des méthodes et outils de pilotage de projet ;
- avoir une bonne capacité d'adaptation ;
- avoir un bon esprit de synthèse ;
- savoir rédiger des rapports.

6. METHODOLOGIE

Le cabinet retenu est appelé/e à prendre en considération les points suivants :

- La méthodologie à adopter doit être participative et interactive,
- Alternier des présentations en plénière et des travaux de groupe pour mieux mobiliser l'expérience des participant(e)s et faciliter une meilleure appropriation,
- Faire recours aux techniques d'animation les plus adaptées au module de formation et à les diversifier pour créer, maintenir et animer la dynamique du groupe :
 - Brainstorming
 - Des supports audiovisuels (photos, vidéos...)
 - Ateliers, jeux de rôle, travaux de groupe et exercices d'application, questions...
 - Illustrer les présentations avec des cas pratiques concrets et centrés sur l'objectif de la formation.

7. DELAIS D'EXECUTION DE LA MISSION

La durée de réalisation de la mission est estimée à **soixante (60) jours ouvrables**.

8. METHODE DE SELECTION

La méthode de Sélection de consultants est celle fondée sur les qualifications du Consultant (SQC).

9. CONSTITUTION ET LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS DE MANIFESTATION D'INTERÊT

Les candidats intéressés doivent envoyer les éléments démontrant leurs aptitudes, qualifications et expérience ainsi que la capacité à répondre à la demande et à réaliser le programme de travail, avec notamment, le personnel clé requis, sous pli fermé à l'adresse suivante :

**Siège du PAGDS, Sis à COCODY Deux Plateaux, 7ème Tranche, après le Bld de
l'Université de Bouaké, rue Save the Children, lot 3915, îlot 256, 08 BP 2583 Abidjan 08,
Tél. : (225) 27 22 59 84 25.**

N.B:

(i) La date limite de dépôt des dossiers de manifestation d'intérêt est fixée au 27/04/2023 à 10 heures précises à l'adresse ci-dessus indiquée.

(ii) Pour tout renseignement complémentaire, une permanence est assurée au siège du PAGDS, les jours ouvrables de 8h30 à 16h30 ou par mail : celestible@yahoo.fr

(iii) Les consultants intéressés par cette offre devront soumettre un dossier de candidature en langue française en cinq (05) exemplaires, dont une (01) exemplaire originale et quatre (04) copies comprenant :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Madame le Coordonnateur du Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de base aux citoyens (PADGS) signée et cachetée ;
- le Curriculum Vitae (CV) du personnel clé, signé par le titulaire ou le représentant habilité du cabinet, détaillant au mieux l'expérience requise pour la mission avec des références précises et vérifiables par mission effectuée (certificat, ou attestation, etc.) ;
- Une copie du ou des diplôme(s) requis ;
- Une présentation du candidat (organigramme, personnel) ;
- Les références pertinentes relatives à l'exécution de missions similaires (fiche projets ou ABE...) ;
- La liste des personnes que le soumissionnaire compte faire intervenir dans la réalisation de la mission (le personnel de la mission).
- En cas de groupement, l'accord de groupement ; ***éliminatoire.***
- « Ne sont admis à participer à la procédure de passation du marché public que les candidats qui sont à jour de la redevance de régulation. Le quitus de non redevance délivré par l'ANRMP en est une preuve ».

En cas de non production du quitus de non redevance par un candidat, le marché ne peut lui être attribué que s'il est établi par l'ANRMP qu'il était à jour, à la date limite de réception des offres, de la redevance de régulation sur l'ensemble des marchés qui lui ont été attribués.